

POINTS IN  S
C.H.S.C.T ST-ANDRÉ du 31 MAI 2016.

1^{er} organisation syndicale sur le CHU de Bordeaux



BILAN DES TRAVAUX



Travaux terminés :

- ✓ **Peinture de différents locaux** .et remise à niveau du système de vidéo-surveillance : 4955 €.

Travaux en cours :

- ✓ **Réanimation médicale :** réfection du sol et de l'unité de secours des fluides médicaux (70 000 euros).
- ✓ **réfection partielle de l'unité 18 pour accueillir l'unité 16 :** aménagement d'un accueil, réfection de la salle de soins, douche et WC handicapés, reprise du sol, révision armoire électrique et plomberie par le service **ingénierie de st André**, mise en place d'un boîtier d'alarme pour les gaz médicaux (70 000 euros). Déménagement prévu le 9 et 10 juin.
- ✓ **Enclos fermé** pour le stockage de la ferraille réalisé par **nos ateliers**.
- ✓ **Fuite d'eau galerie :** Des améliorations, mais les origines des fuites ne sont pas toutes trouvées... Sondage, devis, vérifications des joints d'étanchéité...

Travaux programmés :

- ✓ **Réaménagement de l'Unité 10** pour accueillir les assistantes sociales, le PAERPA et le CAPS (25 000 euros)
- ✓ **Réfection de la toiture** de la Chapelle (200 000 euros).
- ✓ **Changement des sous-stations** de production d'eau chaude sanitaire 7&9 pour 170 000 €



LOCAUX SECURITE INCENDIE



Suite à la demande des agents de la sécurité-incendie et **du dossier monté par Force Ouvrière** en 2014, les travaux de réfection ont débuté il y a deux ans par la réfection du couloir d'accès et la sécurisation de l'accès du sous-sol . Cette année est prévue la création d'une porte fenêtre côté Rue J-Burguet (à la place de la grande porte) ainsi que de deux fenêtres cour de sortie des ambulances.

La poursuite des travaux est à l'étude et conditionnée par la présence d'amiante dans un des murs. Le changement de mobilier se fera une fois les travaux finis pour être adapté aux locaux (la récupération de mobilier inutilisée sur le site se fera d'ici là).

Force Ouvrière continuera à suivre ce dossier jusqu'au bout afin que les personnels de ce service puissent exercer dans des locaux adaptés à leur profession.



SERVICES DE CARDIOLOGIE

La nuit, au sein de l'unité première **suite à la suppression du poste d'AS**, il ne reste plus que deux IDE en poste. Lors d'une urgence, une IDE doit partir au bloc, celle-ci est remplacée par une IDE de l'Unité 3. **L'encadrement supérieur argumente** : « une heure d'intervention ce n'est rien ! ».

Force Ouvrière dénonce et a voté CONTRE ce mode de fonctionnement qui désorganise les deux unités de soin et la prise en charge optimale des patients.

A cela s'ajoute des difficultés pour la prise des congés. Le personnel évoque une surcharge de travail lors des mouvements tardifs ou de nuit des patients. La Direction répond « La parole doit être donnée aux équipes pour trouver des solutions ».

Force Ouvrière sera vigilante dans cette démarche proposée aux équipes.



EFFECTIF REANIMATION MEDICALE

La Direction a été alertée sur plusieurs arrêts longs, aujourd'hui cette situation est régularisée.

Pour cet été, renfort d'une IDE à partir du 01/07/2016 mais cela ne sera pas suffisant pour éviter que les agents ne fassent 3 week-end consécutifs !

Force Ouvrière rappelle l'application de la réglementation indiquant que le nombre de jours de repos est fixé à 4 pour deux semaines, deux d'entre eux, au moins devant être consécutifs dont un dimanche (art 13 décret n°2002-9 du 04/01/2002).

Face aux difficultés de l'équipe, mise en place d'un diagnostic pour l'amélioration des conditions de travail (grâce à des temps d'observation, des entretiens) → action gérée par l'équipe de santé au travail (dispositif ORSOSA).



UNITE 29 SOINS PALLIATIFS

Suite à un manque d'effectif à partir du mois de janvier du à de nombreux arrêts longs non remplacés ; les agents ont fortement été sollicités pour assurer la continuité de service (heures sup, modifications des plannings, suppression des repos). Face à cette situation de surexposition des personnels, il a été nécessaire au mois d'avril de fermer 10 lits.

La Direction indique que la situation est régularisée et s'engage à veiller aux effectifs, des arrêts longs vont être remplacés, la mise d'un groupe de travail et d'analyse des pratiques est en cours.

Force Ouvrière ne peut que s'inquiéter du manque de réactivité de la Direction devant la souffrance et l'épuisement des agents.



EXTERNALISATION DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNS

Pour le mois d'octobre est prévue la mise en place de l'externalisation du ménage (par une société privée) des locaux communs sur l'Hôpital St André.

Le choix de la société qui va s'occuper de l'entretien est en cours de finalisation, la Commission de Marchés est prévue le 23 juin 2016.

La Direction confirme que les agents titulaires concernés par ce projet sont repositionnés ou le seront d'ici le 01 octobre 2016.

Force Ouvrière restera vigilant au sort réservé aux agents en CDD.



DEVENIR DU CENTRE JEAN ABADIE



Pas de nouveauté, rien n'est pour le moment acté définitivement. Le projet médical est en cours d'élaboration. Une piste de relocalisation sur Charles Perrens est en cours d'évaluation.

Force Ouvrière restera mobilisé dans ce dossier et n'oubliera pas de vous tenir au courant.



REFECTION PORTE ENTREE SERVICE RADIOLOGIE



Force Ouvrière a obtenu le remplacement et la motorisation de la deuxième porte du service de radiologie à l'identique de la première.

Réalisation des travaux dès que la motorisation sera arrivée. Coût : 7000 €.



REFECTION UNITE 32



Force Ouvrière a déposé auprès de la Direction un dossier complet demandant la réfection de l'unité (dossier à votre disposition à notre local), profitant du chantier programmé de désamiantage du couloir, des chambres et de la réfection des sols.

Cette dernière vient de valider notre demande et les travaux débuteront début octobre 2016 et pour une durée de 6 mois. Voici les principaux travaux :

- ✓ désamiantage du couloir des chambres et de la réfection des sols.
 - ✓ réalisation d'une douche et d'un WC pour handicapé.
 - ✓ Changement des détecteurs incendie.
 - ✓ Remplacement de l'appel-malade.
- ✓ Changement des portes de placards de l'office et de la salle de soins (réalisé par **nos menuisiers**).
- ✓ Nettoyage des gaines d'extraction d'air est envisagé (un devis est en cours).

Force ouvrière a demandé la mise en place de panneaux déco-choc sur les murs de la salle de soins et la remise en peinture du service. Cela sera fait si possible et s'il y en a en stock, après vérification que toutes les têtes de lit des chambres en soient équipées.

L'Unité 32 irait à l'Unité 12 pendant le temps des travaux.



Le point a été fait sur la nouvelle organisation mise en place début novembre et effective depuis le 2 mai pour les 18 agents du brancardage.

Il en ressort d'après l'encadrement que les agents sont dans l'ensemble satisfait de l'organisation.

Des réflexions sont en cours pour affiner l'organisation et l'adapter aux pics d'activité sur le site. Des difficultés restent lors d'un arrêt de travail inopiné.

Deux mensualités de remplacement sont prévues pour juillet-août pour pouvoir assurer les vacances d'été.

La relocalisation des personnels en lien avec le départ de l'hépatogastro (déplacement de 8 agents) ne s'est pas faite sans heurts (information du changement de site peu de jours avant).

Force Ouvrière déplore que cette réorganisation soit faite à la va vite et sans respect vis-à-vis des agents ! Nous resterons vigilants aux conditions de travail du personnel.

ORGANISATION DES ASTREINTES SERVICE ENDOSCOPIE

La Direction évoque un nombre restreint d'endoscopies réalisées sur le site.

La fréquence « faible » ne peut justifier un manque de considération. **Force Ouvrière ne peut s'en satisfaire** et a demandé à ce que le sujet soit traité en CHSCT.

Le service des endoscopies sur Saint-André va concerner les malades ne pouvant être déplacés sur le Groupe Sud et se fera par le mode des astreintes.

Les horaires restent à finaliser dans une fourchette horaire de 18-19h à 7h.

Le nettoyage des endoscopes se fera par l'AS du bloc cardio la semaine. Qu'en est-il du week-end ?

Les agents d'astreintes pourront se garer dans l'enceinte de l'Hôpital.

Nous resterons vigilants dans les dernières modalités des astreintes qui restent à définir.

Contactez vos représentants FORCE OUVRIÈRE au 95779



Christophe BABIN / IDE CJA SUHEA



David PRIVAT / AS



Fabrice CAPS / AS



Sébastien DULIEU / Prép. en Pharmacie



Stéphane VINCENT / MO Electricité



José CAMPO / MOP



Jean DUNAS / AS REA MED



Gérard GAUTHE / ASHQ